

L'accueil de loisirs associé à l'école : ALAE ou accueil périscolaire, qu'est-ce que c'est?



Le matin de 7H30 à 8H50

On est bien accueilli et on peut investir tranquillement sa journée



Le midi de 12H00 à 13H50



Le soir de 16H15 à 18H30

On goûte, on fait des activités, on participe au TAP ou on joue librement en attendant les parents
On peut aussi faire les devoirs.



Le MERCREDI de 12H00 à 18H30, c'est aussi l'ALAE

Départ possible entre 13H00 et 14H00, ou possibilité de rester l'après-midi avec les copains et les animateurs

Et L'ALSH ou accueil extrascolaire ...

C'est une structure qui accueille les enfants pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30 en fonction du planning élaboré mis en ligne sur le site de la commune.



COMMENT INSCRIRE MON ENFANT ?

Après avoir retourné le dossier de renseignements complété, vous recevrez par mail des identifiants qui vous permettront d'accéder depuis le site de la commune de Saint Genès Bellevue au PORTAIL PARENTS SERVICE. Depuis cet espace personnel, vous pourrez gérer les inscriptions de votre enfant sur les services et payer vos factures en ligne.



CONTACT

☎ 06 08 96 94 40 ou 05 62 89 00 07

@ centre-loisirs.stgenies@orange.fr

SITE DE LA COMMUNE : www-saint-genies-bellevue.fr rubrique enfance/jeunesse

Vous y trouverez de précieuses informations